



Message de l'Association Universelle d'Espéranto à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Homme, le 10 décembre 2024

Lorsque la Déclaration universelle des droits de l'homme a été proclamée en 1948, elle constituait un message prometteur adressé à un monde blessé par une terrible guerre mondiale. Les différents Etats et leurs différents peuples ont adhéré aux principes énoncés dans la Déclaration universelle, tout comme de nombreuses organisations non gouvernementales. L'Association universelle d'espéranto a déclaré ces principes fondamentaux pour le travail de l'Association.

Aujourd'hui, les principes de la Déclaration universelle sont trop souvent violés, de sorte que des peuples entiers souffrent de guerre, de pauvreté, de maladie et de sans-abri, que des millions de réfugiés supportent difficilement leur situation et que les conflits et les guerres se multiplient, ainsi que les violations des droits humains essentiels.

Nous appelons de toute urgence les gouvernements, les organisations internationales et les citoyens du monde entier à renforcer et à renouveler leurs efforts pour garantir les droits humains fondamentaux à tous les peuples.

Dans notre association, la Déclaration des Droits Humains sous-tend donc notre activité. Nous sommes particulièrement intéressés par la communication internationale, par le droit de s'exprimer et d'être entendu dans un esprit le plus égalitaire et inclusif possible. C'est pour cette raison que nous étudions et promouvons les droits humains linguistiques comme voie de la compréhension mutuelle entre les différents peuples.

Chaque année, notre Association célèbre la Journée des Droits Humains, le 10 décembre, ainsi qu'une autre date importante : le 15 décembre, date de naissance de L. L. Zamenhof (1859-1917), l'initiateur de l'espéranto. Cette année, nous célébrons également le 70e anniversaire de la Résolution de la Conférence générale de l'UNESCO, adoptée à Montevideo le 10 décembre 1954, qui reconnaissait "les résultats obtenus grâce à l'espéranto dans le domaine des échanges intellectuels internationaux et du rapprochement des peuples du monde". Cette résolution a ouvert la route à soixante-dix ans de coopération entre l'UNESCO et l'UEA.

À l'occasion de la Journée internationale des Droits Humains 2024, nous renouvelons notre engagement à promouvoir les droits humains, à agir pour réduire et éliminer les barrières linguistiques dans les relations internationales et à développer la compréhension et le respect entre les différents peuples du monde. Sans compréhension mutuelle, il n'est pas possible d'éviter les guerres, il n'est pas possible de résoudre les problèmes du monde d'aujourd'hui et il n'est pas possible de créer les conditions d'un monde durable pour le futur.